

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FIA et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

29 HAUSSMANN STRATEGIE GLOBALE ACTIONS

ISIN : FRO010267476

FIA soumis au droit français

Société de gestion : SG 29 HAUSSMANN (Groupe SOCIETE GENERALE)

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du FCP de classification « actions internationales » est la recherche par le biais d'investissements en parts ou actions d'OPCVM ou FIA, d'une performance, sur une durée minimum de placement recommandée supérieure à 5 ans, au moins égale à celle mesurée par l'indice de référence, MSCI World All Countries (dividendes nets réinvestis), en s'exposant principalement aux marchés des actions internationales.

La performance du FCP peut être comparée à l'indicateur de référence: MSCI World All Countries (dividendes nets réinvestis).

Le portefeuille du FCP est composé uniquement d'actions ou parts d'autres placements collectifs, ou d'autres OPCVM ou FIA ou fonds d'investissement de droit étranger.

Le fonds peut investir jusqu'à 100% maximum de son actif net en parts ou actions d'OPCVM français et/ou européens, de FIA français (fonds à vocation générale). Le FCP peut également investir à hauteur de 30% maximum de son actif en FIA et fonds d'investissement de droit étranger respectant les critères de l'article R214-13 du Code monétaire et Financier.

Ces OPCVM, FIA et fonds d'investissement peuvent être gérés ou non par la société de gestion ou une société liée.

Le FCP aura recours principalement à des Trackers ou des ETF (Exchange Traded Fund) et à des OPCVM si besoin.

La part investie dans des OPCVM ou FIA exposée au risque financier actions évolue entre 70% et 100% maximum de l'actif net du FCP. Le fonds est exposé à tous secteurs économiques, sur tous types de capitalisations et sur toutes zones géographiques.

La part investie dans des OPCVM ou FIA exposée au risque financier de taux évolue entre 0% et 30% maximum de l'actif net du FCP. Les OPCVM et FIA sous-jacents investissent principalement en obligations et en titres de créances négociables, y compris des obligations convertibles, listés sur les marchés réglementés internationaux et émis par des Etats, des organismes supranationaux, des entreprises privées ou publiques, de toutes notations.

Profil de risque et de rendement

À risque plus faible À risque plus élevé
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le FCP se situe actuellement au niveau 5 de l'indicateur synthétique de risque, du fait de son exposition aux marchés financiers actions et de taux internationaux à travers une gestion discrétionnaire à dominante actions.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de votre FCP.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque demeure inchangée, le classement du FCP étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le FCP ne présente pas de garantie en capital.

La sensibilité de la partie obligation de taux du portefeuille peut varier de 0 à 10.

Les sous-jacents seront sélectionnés au sein de l'univers d'investissement défini par l'équipe de gestion en lien avec les expertises de SG29 Haussmann. Cet univers d'investissement est composé d'une part d'ETF (Exchange Traded Funds) et d'autres parts d'OPC.

Pour ce faire, l'équipe associe analyse quantitative et analyse qualitative et établit une liste de sous-jacents sélectionnés sur chaque zone géographique et sur les différentes approches retenues (pays, secteur, thématique, style de gestion, devises, ou une combinaison de ces différents critères).

Le FCP pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés, de gré à gré et organisés dans une optique de couverture et/ou d'exposition contre les risques actions et de taux, et uniquement de couverture pour le risque de change, sans rechercher de surexposition aux marchés.

Le FCP pourra être exposé au risque de change à hauteur de 100% maximum de l'actif net.

Les souscriptions et les rachats sont reçus et centralisés au plus tard à 18h30 le jour précédant la date d'établissement de la valeur liquidative sur la base de laquelle ils seront exécutés.

Valeur liquidative quotidienne : la valeur liquidative est établie quotidiennement sauf en cas de jour férié légal en France et/ou en cas de fermeture de la bourse de Paris.

Le FCP réinvestit ses sommes distribuables.

Recommandation : Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans. Ce FCP ne peut être souscrit par des « US Persons » ou assimilés.

Le FCP peut également être exposé aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-dessus :

Risque de contrepartie :

Le risque résulte de l'exposition sur des instruments financiers à terme conclus de gré à gré avec plusieurs contreparties. Le FCP est donc exposé au risque que l'une de ces contreparties ne puisse honorer ses engagements au titre de ces opérations.

Risque de liquidité :

Le FCP peut être investi des OPCVM/FIA ou des sociétés dites de moyennes et petites capitalisations. Le volume de ces titres peut être réduit, ce qui peut se traduire par une impossibilité de vendre ou par une baisse du prix des actifs. Ceci pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de crédit :

Le risque de crédit peut s'avérer important lorsqu'une part significative des investissements est réalisée dans des titres de créances.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du FCP.

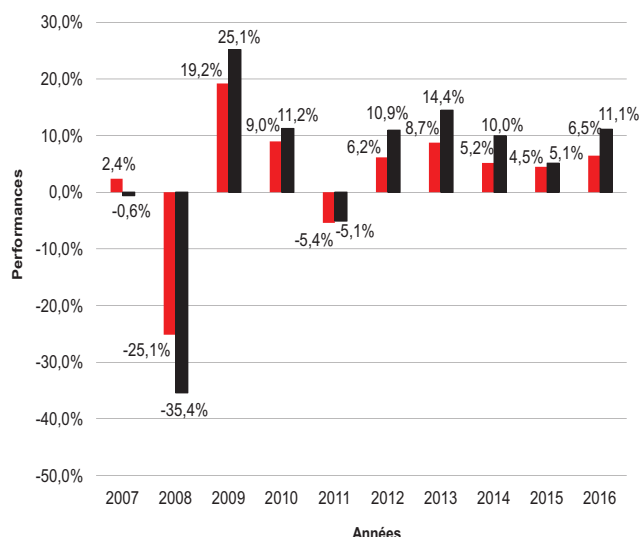
Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. Vous pouvez obtenir de votre conseil ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	2.35% de l'actif net
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Performances passées

29 HAUSSMANN STRATEGIE GLOBALE ACTIONS



Le montant des frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en **Septembre 2017**. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus et le présent document d'information clé pour l'investisseur sera mis à jour.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur les frais, dans la rubrique Frais et Commissions du prospectus qui est disponible auprès de SG 29 HAUSSMANN, 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris, ainsi que sur le site internet : sg29haussmann.societegenerale.fr

■ Fonds
■ Indicateur de référence

Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

29 HAUSSMANN STRATEGIE GLOBALE ACTIONS (ex AUDEO CLIPPER) a été créé en 2006.

L'indicateur de référence était : 40% MSCI World + 40% MSCI Europe + 20% Citigroup World Government Bond France 3-5 ans jusqu'en 03/2015.

Le nouvel indicateur de référence est MSCI World All Countries.

L'objectif de gestion, la politique d'investissement, la classification actions internationales et l'indicateur de référence ont pris effet le 16/03/2015.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur le FIA : De plus amples informations sur le FIA, copie de son prospectus, de son dernier rapport annuel et de tout document semestriel ultérieur, rédigés en français, et les modalités de souscription et rachat, sont disponibles gratuitement auprès de SG 29 HAUSSMANN, 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris, ainsi que par le site internet : sg29haussmann.societegenerale.fr.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : La valeur liquidative est tenue à disposition par SG 29 HAUSSMANN. Elle est communiquée à toute personne qui en fait la demande.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FIA peuvent être soumis à taxation.

Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal habituel. Nous attirons votre attention sur le fait que la législation fiscale de l'État membre d'origine du FIA peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de SG 29 HAUSSMANN ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FIA.

Ce FIA est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

SG 29 HAUSSMANN est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour 02/02/2018.